

# Comment concilier la conservation avec la valorisation des plantes endémiques insulaires ? Le cas des orchidées dans les îles tropicales de l'Indo-Pacifique

Jean-Yves Hiro Meyer<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Délégation à la recherche, Gouvernement de la Polynésie française, B.P. 20981, 98713 Papeete, Tahiti, French Polynesia

\*Adresse e-mail de l'auteur correspondant : jean-yves.meyer@recherche.gov.pf

Les îles tropicales sont caractérisées par l'originalité et la spécificité de leur flore primaire, avec des taux d'endémisme particulièrement élevés chez les plantes à fleurs, mais aussi par leur vulnérabilité avec des nombreuses espèces menacées de disparition. A titre d'exemple, les flores vasculaires de Polynésie française et de La Réunion comptent respectivement 302 et 275 espèces menacées selon les Listes Rouges de l'UICN [1][2]. Les orchidées comprennent plus d'un millier d'espèces dans les îles tropicales de l'Indo-Pacifique, dont plus de 240 dans les Mascareignes [3], une centaine aux îles Samoa [4] et une trentaine dans les îles de la Société en Polynésie française [5]. Elles sont globalement et localement menacées par la déforestation, les invasions biologiques, mais également par la collecte dans leurs milieux naturels, car souvent très prisées en horticulture pour leurs fleurs et parfois comme plantes médicinales, notamment en Chine [6]. La famille entière figure ainsi dans les Annexes de la Convention sur le commerce international des faunes et flores sauvages menacées d'extinction (CITES). Bien que peu documentées dans les Flores et les ouvrages ethnobotaniques, environ 60 espèces seraient utilisées dans une pharmacopée locale dans la région Indo-Malaise [7]. En Polynésie française, au moins cinq espèces sont connues pour être traditionnellement utilisées pour leurs vertus médicinales, dont le taxon endémique *Liparis clypeolum* aux Marquises et à Rapa [8]. Si les études ethnobotaniques, chimiques et pharmacologiques participent à l'acquisition des connaissances, la récolte et la culture d'espèces menacées (cas de *Jumellea fragrans* à l'île de La Réunion), parfois protégées par la réglementation (cas de *Liparis clypeolum* en Polynésie française), posent des questions non seulement scientifiques mais également déontologiques avec des conflits d'intérêts potentiels entre chercheurs, législateurs, gestionnaires et utilisateurs. Un « code de conduite éthico-scientifique » s'avère indispensable pour ne valoriser et exploiter que les taxons les moins vulnérables et « domesticables » afin de ne pas compromettre l'intégrité des populations naturelles dites « sauvages ».

- [1] UICN France, MNHN, DIREN Polynésie française 2015. La Liste Rouges des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire endémique de Polynésie française, Paris.
- [2] UICN France, CBNM, FCBN & MNHN 2013. La Liste Rouges des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de La Réunion, Paris.
- [3] Szelengowics M. & Tamon J.-M. 2013. Les Orchidées des Mascareignes. Printec Press Holding, Seychelles
- [4] Cribb P.J. & Whistler W.A. 1998. Orchids of Samoa. Royal Botanic Gardens, Kew.
- [5] Meyer J.-Y., Butaud J.-F. & Jacq F. 2006. Les orchidées indigènes et endémiques de Tahiti et de la Société (Polynésie française). Re-découverte d'espèces présumées éteintes, nouvelles aires de répartition, re-évaluation du statut de conservation et écologie. Contribution à la Biodiversité de Polynésie française N°15. Délégation à la Recherche, Papeete.
- [6] Hamilton A. & Hamilton P. 2006. Plant Conservation. An Ecosystem Approach. Earthscan, London.
- [7] Roux B. 1999. Histoire d'orchidées ou quand l'orchidée conduit à l'histoire. L'Orchidophile 137 : 131-132
- [8] Brown F.B.H. 1931. Flora of Southeastern Polynesia I. Monocotyledons. Bishop Museum Press, Honolulu.